

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XV

Québec, 15 novembre 1902

No 13

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 193. — Les Quarante-Heures de la semaine, 193. — Pour la Tiare d'or, 194. — A l'Université Laval, 194. — La nouvelle chapelle des Ursulines, 195. — Chronique diocésaine, 196. — Notre drapeau, 197. — Un écho des noces d'Or de Sr Marie de la Nativité, 202. — Chronique générale, 203. — Collège de Sainte-Anne, 205. — Le beau ciel d'Italie, 206. — Une erreur, 207. — Bibliographie, 207.

Calendrier

16	DIM.	b	XXVI apr. Pent. (VI apr. l'Epiph.) S. Stanislas de Kostka, confesseur. <i>Kyr.</i> des dbles. II Vêp., mém. du suiv. et du dimanche.
17	Lundi	†b	S. Grégoire le Thaumaturge, évêque.
18	Mardi	b	Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul, <i>dbl. maj.</i>
19	Mercredi	b	Ste Elizabeth de Hongrie, veuve.
20	Jeudi	b	S. Félix de Valois, confesseur.
21	Vendredi	b	Présentation de la Ste Vierge, <i>dbl. maj.</i>
22	Samedi	r	Ste Cécile, vierge et martyre.

Les Quarante-Heures de la semaine

16 novembre, Asile Saint-Michel, Beauport. — 18, Saint-Jacques de Parisville. — 20, Cap-Rouge. — 22, Saint-Maxime.

Pour la Tiare d'or

LISTES DE SOUSCRIPTION REÇUES DU 3 AU 10 NOVEMBRE

Rév. Th. Delagrave, Saint-Pierre-Riv.-du-Sud ; Dlle M. Vachon, Sainte-Rose de Watford ; Paroisse de Saint-Jean, I. C. ; Paroisse de N.-D. du Portage ; Rév. J. Lat, Collège de Lévis ; Paroisse de Saint-Malo, Québec ; Mme Th. Chapais, Québec ; Dlle Anne-Marie Cimon, Québec ; Rév. C. Samson, Saint-Cajetan d'Armagh ; Rév. Tél. Soucy, Saint-Ludger ; Rév. L.-D. Guimond, Hôtel-Dieu de Québec ; Rév. J. E. dit Breton, Saint-Côme de Kennebec ; Paroisse de Saint-Elleuthère (Kam.) ; Rév. F.-X.-A. Dulac, Saint-Marcel (Islet) ; Rév. E. Laliberté, Ass.-Aum. de l'Hosp. des Srs de la Charité, Québec ; Dlle F. Dion, Saint-Roch de Québec ; Mme Brochu, Bienville ; Rév. G.-A. Girard, Saint-Urbain (Charlevoix) ; Rév. R. Casgrain, Ange-Gardien ; Paroisse de Sainte-Hénédine ; Paroisse et Couvent de Saint-Michel (Bellechasse).

N. B. — La souscription pour la Tiare d'or sera close le 30 novembre, et aucun envoi d'argent ne pourra être accepté après cette date.

A l'Université Laval

L'Université, avec l'aide du gouvernement de la Province, s'est vue enfin en position de satisfaire le désir du public de Québec, qui réclamait des conférences littéraires données par un professeur de Paris. M. Allard, déjà connu en notre ville, a accepté la proposition de présider à ce cours de littérature, et nous est arrivé depuis quelques semaines.

C'est vendredi soir, le 8 novembre, que s'est ouverte, à l'Université, la série de conférences publiques qui se continuera jusqu'au printemps prochain.

La grande salle des Promotions était remplie d'un public d'élite, ayant à sa tête S. G. Monseigneur l'Archevêque et Son Excellence le lieutenant-gouverneur. De fait, nous ne croyons

pas
rieu
réun
O
conf
de b
pren
Et
mar
tena
becq
Pe
quel
dont
saiso
n.ère
N
publ
écriv
littér
d'uni
mépr
l'Egli
disco
A
Allar
daire
déjà i
bre d

La
Québ
matin
cérém
Il y
midi.

pas qu'il puisse y avoir, sur ce continent, un auditoire supérieur, comme culture et comme distinction, à celui qui s'était réuni pour entendre M. Allard.

On attendait certainement beaucoup du conférencier, et le conférencier a donné beaucoup. Sa phrase est d'une très grande beauté littéraire, et l'on s'étonne à bon droit quand on apprend qu'une forme de cette perfection est l'œuvre du moment.

Etudiant, à cette première conférence, la jeunesse de Lamartine, M. Allard a su traiter habilement ce sujet délicat, tenant compte des justes réserves auxquelles notre public québécois est heureusement accoutumé.

Pour dire le vrai, plus d'une oreille s'était sentie d'avance quelque peu alarmée, à l'annonce du nom des auteurs modernes dont on se propose de faire l'étude, durant cette première saison littéraire. On doit être rassuré, aujourd'hui, par la manière prudente de M. Allard.

Nous n'avons sans doute pas besoin d'ajouter, à l'adresse du public, que si l'on peut très bien entendre apprécier tels et tels écrivains, — après tout, l'on ne saurait éliminer de l'histoire littéraire les auteurs qu'on voudrait, — au pied d'une chaire d'université catholique, on ne doit pas se croire autorisé par là, méprisant les avis de la conscience et les prudentes lois de l'Eglise, à lire les œuvres dangereuses dont l'on aura entendu discourir.

A part ces conférences publiques de chaque quinzaine, M. Allard donnera aussi, à l'Université, un cours régulier, hebdomadaire, sur l'art d'écrire. Nous apprenons avec un vif plaisir que déjà il s'est inscrit, pour suivre ces leçons pratiques, un nombre de personnes double de celui que l'on osait à peine espérer.

La nouvelle chapelle des Ursulines

La bénédiction solennelle de la chapelle des Ursulines de Québec aura lieu vendredi, le 21 du courant, à 9 heures du matin. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque présidera à la cérémonie qui sera suivie de la grand'messe pontificale.

Il y aura salut du Saint Sacrement avec sermon dans l'après-midi.

Ce jour, fête de la Présentation de Marie, sera le 260^e anniversaire de la première messe célébrée au monastère de la Haute-Ville en 1642.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque assistait à la messe paroissiale de Saint-Ambroise. On célébrait en cette occasion l'inauguration de l'église, dont l'intérieur vient d'être terminé. Cet intérieur d'église est l'un des plus beaux de notre district, et Monseigneur en a félicité à bon droit les heureux paroissiens. Sa Grandeur, à ces éloges mérités, n'a pas manqué d'ajouter d'utiles conseils, surtout relativement à l'éducation des enfants dans la famille.

— Durant l'après-midi, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque se rendit à Limoilou, et y donna le sacrement de confirmation aux enfants qui ont dernièrement fait leur première communion.

— Enfin, pour terminer une journée déjà bien remplie, Monseigneur voulut bien assister, en l'église de Saint-Sauveur, à l'office du soir, qui était comme une cérémonie d'adieu à l'adresse du R. P. Lacombe, O. M. I. En effet, ce vénérable missionnaire qui depuis plus d'une année, malgré son grand âge, a parcouru toute la Province pour recueillir des aumônes destinées au soutien des missions du Nord-Ouest canadien, devait partir le lendemain, son œuvre accomplie, pour retourner à ces lointaines régions. Dans son langage apostolique, il a remercié en termes touchants tous ceux qui ont favorisé ses efforts et répondu à ses appels à la charité. Ensuite, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque dit quel était son bonheur de voir que, dans ce diocèse, on a été fidèle aux antiques traditions de générosité. Puis le salut solennel et le *Te Deum* ont terminé cette belle cérémonie, remarquable non seulement par ce que nous venons de raconter, mais aussi par les splendides décorations de l'église et par l'exécution d'une musique ravissante.

— Lun
Campbel
de choeu
niers vo
de Van E
rie de Sa
S. G. J
cérémoni
teur des
et de M.

Le Rév

— Dans

l'Archevê
gieuses d

— MM

accepté, l
d'Ogdens
l'Hospice

« Mais
notre dra
Anglais p
ce n'est p
Quant au
la peine d
gieux sur
qu'à le vo
C'est là
Vérité de
compte re
Foulons l
Et moi,
amis, je m
ce que voi
temps, que

—Lundi, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, Sr Mathilda Campbell, de Sainte-Cécile du Bic, comté de Matane, professe de chœur, dite Marie de Saint-Dominique, a prononcé ses derniers vœux de religion ; et Sr Alma Levasseur, de Saint-Bruno de Van Buren, Maine, E.-U., novice de chœur, en religion Marie de Saint-Melchior, a émis ses premiers vœux.

S. G. Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, a présidé la cérémonie, assisté du Rév. P. J. Saule (des Pères Blancs), directeur des novices au postulat de N.-D. des Missions d'Afrique, et de M. l'abbé P.-J.-E. Pagé, aumônier de la Communauté.

Le Rév. P. J. Saule a donné le sermon de circonstance.

—Dans le cours de ces deux dernières semaines, Monseigneur l'Archevêque a fait la visite canonique des communautés religieuses de la ville et des environs.

—MM. les abbés Auguste Vézina et L.-D. Guimont ont accepté, le premier d'exercer le saint ministère dans le diocèse d'Ogdensburg, Etats-Unis, et le second, l'emploi d'aumônier à l'Hospice d'Arthabaskaville.

Notre drapeau

« Mais oui ! nous allons mettre l'image du Sacré-Cœur sur notre drapeau ! Pourquoi pas ! Ce ne sont toujours pas les Anglais protestants de la Province qui nous en empêcheront : ce n'est pas leur affaire, et d'ailleurs ils vont *disparaître*. Quant aux quelques *maladifs* qu'il y a parmi nous, ce n'est pas la peine d'en tenir compte. L'idée de mettre un emblème religieux sur notre drapeau est donc facile à réaliser. Il n'y a qu'à le vouloir ! »

C'est là le résumé de l'article que l'on pouvait lire sur la *Vérité* de samedi dernier, en réponse à certaine partie du compte rendu que, j'ai fait ici, le 1^{er} novembre, de la brochure *Foulons le drapeau*, de M. H. Bernard.

Et moi, à mesure que je vais rencontrer tels et tels de mes amis, je m'empresserai de leur dire : « Las ! Vous autres, qu'est-ce que vous aviez à me chanter, à tout moment et depuis longtemps, que M. Tardivel est un pessimiste de la plus belle eau !

Eh bien, lisez donc cet article de la *Vérité* du 8 novembre, et parlez-moi encore du pessimisme de M. Tardivel ! »

Mais cessons ce badinage, et prenons le ton sérieux qui convient à un sujet important au point de vue religieux comme au point de vue national.

Il est utile, je crois, de bien fixer l'état de la question, et de déterminer nettement les points qui nous divisent.

M. le directeur de la *Vérité* trouve, comme moi, qu'il n'y a pas de raison pour que nous adoptions le tricolore comme notre drapeau national. En outre, et surtout, nous nous accordons tout à fait sur le fond même de la question, c'est-à-dire que de part et d'autre nous désirons, avec une égale sincérité, de voir un jour sur notre drapeau l'image vénérée du Sacré-Cœur. Et M. Tardivel a très bien exposé les motifs sur lesquels s'appuie ce désir. Par exemple, où nous nous séparons, c'est sur l'*avenue* de cette idée. M. le directeur de la *Vérité* regarde cette idée comme relativement facile à réaliser, et moi je l'ai donnée comme irréalisable.

C'est même ce mot qui a causé à M. Tardivel de l'étonnement et du chagrin. Je ne suis pas le premier, pourtant, ni le seul qui aie manifesté cette opinion. Celui qui a le premier exprimé cette quasi-impossibilité de mettre un emblème religieux sur notre drapeau national, c'est un « vénérable » correspondant de l'*Oiseau-Mouche*; et la direction du petit journal, après avoir cité cette opinion, appuyée sur les deux seuls arguments que j'ai moi-même fait valoir, la donnait comme étant aussi son opinion personnelle (voir le numéro du 4 octobre dernier, en 4^e page). Et le 1^{er} novembre la *Semaine religieuse* de Montréal enregistrait, sous la signature de M. l'abbé F.-A. Baillairgé, cette expression d'opinion sans y attacher aucune note d'hostilité. Par exemple, à coup sûr, je puis bien dire, au nom de ces écrivains ecclésiastiques, que nous ne souhaitons rien autant que de nous tromper complètement dans nos prévisions pessimistes.

J'ai dit, après le « vénérable » ami de l'*Oiseau-Mouche*, que l'« idée » est irréalisable à cause de la présence en cette Province d'une minorité anglaise et protestante et d'un certain nombre, mal disposés, de nos compatriotes.

Po
pas l
mes
mabl
franç
de la
testa
mes
voud
distin
Cana
dépla
aux
ce pe
est p
vers,
exem
n'y a
faire
provi
time
tenda
Mais
mille
siècle
tiona
Il
quest
les m
Ici
comb
Vo
« I
ques
marc
ral. l
n'a p
carac
fra c
blém

Pour ce qui est du premier de ces empêchements, il n'y a pas lieu de le discuter, parce que M. Tardivel et moi ne sommes pas à cet égard sur le même terrain. En effet, mon estimable ami veut que le drapeau à choisir soit celui de la race française du Canada et même de l'Amérique. Si on l'entend de la sorte, il est évident que nos concitoyens anglais et protestants n'ont rien à faire dans la question, et que nous sommes absolument libres de nous donner le drapeau que nous voudrons. Mais, moi, je ne puis admettre qu'il y ait ici une distinction à faire entre le *pays* et la *race* elle-même. Les Canadiens-Français ont beau avoir le goût des voyages et des déplacements, il ne faut toujours pas les assimiler en ce point aux Juifs qui n'ont pas de patrie commune. Toute race, à part ce peuple juif qui subit le châtement divin, a un pays qui lui est propre ; et les couleurs qu'elle arbore, en tout lieu de l'univers, ce sont les couleurs de son pays propre. Il n'y a aucun exemple du contraire, et c'est pour cela que je suis d'avis qu'il n'y a pas, au point de vue du drapeau, de distinction réelle à faire entre la race canadienne-française et sa patrie propre la province de Québec. D'où la nécessité de tenir compte des sentiments de la minorité qui habite au milieu de nous, « en attendant qu'elle disparaisse, » suivant le mot de M. Tardivel. Mais, comme il s'agit de la *disparition* d'une couple de cent mille âmes, j'espère que nous n'attendrons pas le nombre de siècles qu'il y faudra avant de faire choix d'un drapeau national.

Il reste à examiner si j'ai eu sujet de redouter, dans cette question d'un emblème religieux à mettre sur notre drapeau, les mauvaises dispositions d'un certain nombre des nôtres.

Ici encore, il me semble que M. le directeur de la *Vérité* me combat sur un terrain où je ne suis pas descendu.

Voici ce que j'ai écrit là-dessus :

« Il y a, parmi notre classe dirigeante française et dans quelques parties du pays, certains courants qui ont dévié dans leur marche, qui ne suivent plus, aussi droit, le mouvement général. En d'autres termes, une partie de notre classe dirigeante n'a plus pour la foi de nos pères ce zèle et ce dévouement qui caractérisent encore la masse de notre peuple. Eh bien, il suffira de ces voix discordantes pour empêcher l'apposition d'emblèmes religieux sur notre drapeau national. »

A cela M. Tardivel répond :

« Malheureusement, certains Canadiens-Français, c'est incontestable, n'ont plus, pour la Foi catholique, le zèle que tous avaient jadis. Mais peu des nôtres ont perdu la Foi complètement. Les vraiment hostiles sont encore l'infime minorité, grâce à Dieu... Les criaileries et les objections de quelques maladifs de la *classe dirigeante* doivent-ils arrêter tout un peuple, sain encore, M. Huard le reconnaît, dans ses masses profondes ?

« Peut-on même hésiter sur la réponse qu'il convient de donner à cette question ? »

Certainement non, il n'y a pas lieu d'hésiter sur la réponse qu'il convient de donner à *cette question*. Mais, par exemple, ce n'est pas de cette question-là qu'il s'agit.

Je le sais bien, et j'en rends grâce à Dieu : il n'y a parmi nous que quelques individus qui aient « perdu la Foi complètement. » Aussi, je m'étonne que M. Tardivel ait cru que je voulais parler de ces « quelques maladifs, » dont il n'y a pas à tenir compte dans un mouvement général de notre peuple, lorsque j'ai signalé *certaines courants qui ont dévié dans leur marche, une partie de notre classe dirigeante qui n'a plus pour la foi de nos pères ce zèle et ce dévouement qui caractérisent encore la masse de notre peuple.*

« Certains courants, » « une partie de notre classe dirigeante, » c'est bien autre chose que « quelques maladifs ; » et si mon affirmation est exacte, il y a sujet de redouter une influence pernicieuse dans cette question du drapeau national à caractère religieux.

Il y a, même chez des catholiques très pratiquants, des tendances manifestes à restreindre leur catholicisme à la vie privée, et à s'en affranchir plus ou moins dans la vie publique. Ce n'est pas une découverte que je fais là. Il y a longtemps que l'on connaît l'existence du libéralisme catholique ! Je me rappelle toujours les vigoureuses campagnes que fit jadis M. Tardivel contre cette erreur ; et ce fut beaucoup à lire que j'ai pris une horreur à jamais invincible pour cette diminution du courage chrétien qu'est le libéralisme catholique. — Voilà, en un mot, de quel côté viendrait l'opposition au drapeau national à emblème religieux... Si M. le directeur de la *Vérité* croit qu'il n'y a plus chez nous de tenants de l'erreur libérale

catho
y aie
et je
laque
Ma
raux
donne
face c

M.
encou
s'agit
le car
« C
laicise
Franç
« N
cathol
C'est
s'agit
ce de
franç
l'on r
n'a-t-
et, si
maint
Eh
lique
tion c
dent c
cer au
statue
son c
questi
sacrifi
qu'à l'
nous l

catholique, soit qu'il les ait tous occis lui-même ou que d'autres y aient contribué aussi, j'en apprendrai la nouvelle avec joie ; et je dirai que je ne crois plus irréalisable l'idée au sujet de laquelle nous discutons.

Mais s'il reste encore, en notre pays, certains courants libéraux catholiques, ce sera suffisant pour tout empêcher, étant donné la faiblesse ordinaire des majorités bien pensantes en face des minorités tapageuses.

M. Tardivel rappelle lui-même un souvenir qui est loin d'être encourageant pour le succès de l'idée qui nous est chère. Il s'agit de la protestation que l'on fit entendre, un jour, « contre le caractère religieux de notre société nationale. »

« Ces gens (poursuit M. Tardivel), on s'en souvient, voulaient laïciser le Saint-Jean-Baptiste, sous prétexte que *Canadien-Français* et *catholique* ne sont plus synonymes.

« Notre peuple leur a répondu : oui, *Canadien-Français* et *catholique* sont encore des termes synonymes. »

C'est de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qu'il s'agit ici, et je ne crois pas devoir poser de question sur l'espèce de réponse que, d'après M. Tardivel, fit le peuple canadien-français aux laïcisateurs. Sans doute l'étrange proposition que l'on rappelle a pu être faite par « quelques maladifs ; » mais n'a-t-elle pas été adoptée par une majorité, cette proposition ? et, si j'ai bon souvenir, la décision adoptée n'a-t-elle pas été maintenue jusqu'à présent ?

Eh bien, lorsque, dans une ville à immense majorité catholique et où se trouve réunie la cinquième partie de la population de la province de Québec, on voit se produire un incident comme celui qui vient d'être cité ; lorsqu'il y faut renoncer au projet d'élever sur un sommet du voisinage une grande statue de la Sainte Vierge ; lorsque l'on a vu comment, dans son conseil municipal, ont été traitées en ces derniers mois les questions d'hôpital civique et de bibliothèque publique : il faut sacrifier beaucoup à l'optimisme le plus robuste, pour croire qu'à l'heure présente il soit relativement facile d'obtenir chez nous l'adoption d'un drapeau national à emblème religieux.

Mais je ne veux pas finir sur ces considérations désolantes. Je peux — et je souhaite — me tromper dans mon peu de confiance ; mais je n'oserais pas soumettre la question dont il s'agit à l'une de nos assemblées délibérantes, et j'espère qu'on ne recourra pas à ce moyen (dont j'ai supposé l'emploi, dans tout le cours de cette discussion) pour le choix d'un drapeau national à image du Sacré-Cœur.

Que l'on fasse plutôt appel au choix du peuple lui-même ; et l'idée aura plus de chances de faire son chemin. Quand elle aura bien fait son chemin, elle s'imposera, et personne, le moment venu, ne pourra empêcher sa consécration officielle et définitive.

Que les convaincus fassent donc les frais d'établir de ces drapeaux à *champ* blanc ou azuré, portant l'image du Cœur de Jésus, et les répandent dans tout le pays ! Une vulgarisation de cette sorte me paraît être le seul moyen possible d'arriver au but.

V.-A. H., ptre.

Un écho des noces d'Or de Sr Marie de la Nativité

Cet écho s'est répercuté jusque par delà la vie. C'est bien encore les pauvres de Québec qui ont bénéficié de la charité de ce jour, mais les pauvres dont les âmes sont détenues au purgatoire.

Les pieuses dames qui ont fêté le cinquantenaire de Sr M. de la Nativité, la connaissent trop pour croire que son dévouement se borne aux choses du temps. Si la Jubilaire sait donner son cœur, sa vie même pour ses pauvres *vivants*, elle ne manque pas de donner à ses pauvres *défunts* le meilleur de son âme : ses prières les plus ferventes et ses mérites satisfaisants. C'est pour le soulagement de ces derniers, et plus encore pour les bienfaiteurs défunts qui ont aidé Sr M. de la Nativité dans toutes ses bonnes œuvres, que ces dames ont fait chanter le 4 novembre un service solennel, dans la chapelle des Sœurs de la Charité.

Mgr H. Têtu, P. D., officiait, ayant pour diacre et sous-diacre

M. l'al
vicaire
Les
accompl
assista
chante
Dan
de l'Ec
vres de
s'émeu
soulag
des âm
« c'est

Nou
cieuses
temps
avènen
ses cap
mère,
du roy
cher la
sectari
sincère
Eh l
de Wa
confirn
eru de
gnol, c
Unis, c

Ce p
tage. §
que un

M. l'abbé J. Kérouac, curé de Limoilou, et M. l'abbé L. Larue, vicaire à Saint-Roch de Québec.

Les élèves des chers Frères chantèrent la messe des morts, accompagnés par M. Ernest Gagnon qui charma la nombreuse assistance par ses harmonies tout à la fois plaintives et touchantes.

Dans un beau sermon, M. l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale, montre l'analogie qui existe entre les pauvres de la terre et les pauvres du purgatoire. Si notre cœur s'émeut à la vue des misères humaines qu'il est heureux de soulager, combien il doit être touché davantage des souffrances des âmes dans le feu expiatoire, et l'orateur prouve alors que « c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. »

A.

Chronique générale

Nous avons déjà mis nos lecteurs en garde contre les malicieuses nouvelles que le télégraphe a transmises de temps en temps au sujet du jeune roi d'Espagne, avant et depuis son avènement au trône : son peu d'intelligence, son arrogance, ses capricieux agissements, son manque de respect envers sa mère, la très noble femme qui a si dignement occupé la régence du royaume. Nous étions si bien convaincu qu'il fallait chercher la source de ces odieuses imputations dans l'impiété et le sectarisme, choqués de voir sur le trône d'Espagne un prince sincèrement catholique.

Eh bien, de l'endroit d'où nous l'aurions le moins attendue, de Washington, est venue, ces jours derniers, une nouvelle qui confirme absolument nos prévisions. Le président Roosevelt a cru devoir protester lui-même, auprès de l'ambassadeur espagnol, contre les accusations de la « presse jaune » des Etats-Unis, d'Angleterre et de France à l'adresse du jeune roi.

Ce président Roosevelt, nous l'admirons chaque jour davantage. Sage, prudent, juste et impartial, il nous paraît être presque un président idéal des Etats-Unis. Il nous semble que, sous

son administration, les catholiques obtiennent enfin d'être traités suivant la justice à laquelle ils ont droit. Voilà qu'enfin, aussi, les catholiques de France pourront, sans trop forcer la note, souhaiter d'avoir la liberté « comme en Amérique. »

Nous souhaitons que Roosevelt soit longtemps à la tête des Etats-Unis.

Quelques-uns des actes récents de la persécution religieuse en France :

Au Sénat, une loi pour détruire la liberté de l'enseignement supérieur.

A la Chambre, une loi pour aggraver la loi des Associations.

Un vicaire général de Besançon, coupable d'avoir voyagé de diocèse en diocèse pour faire signer la Pétition des évêques, se voit privé de son traitement.

Les 74 signataires de cette Pétition des évêques sont déférés au tribunal du Conseil d'Etat, après avoir reçu une lettre de blâme du gouvernement.

Le cardinal Perraud est privé de son traitement pour certaines paroles, mal interprétées, de son récent discours prononcé au centenaire de Mgr Dupanloup.

Le 25 octobre, on discutait à la Chambre, dit la *Croix*, « une motion tendant à exclusion, des Commissions chargées d'étudier les questions relatives aux associations et congrégations et les questions du travail, tous les membres de la minorité. » — Ils sont patients, en France ! Dans nos pays... anglais, il y aurait des menaces de révolution, si l'on traitait de la sorte le régime parlementaire.

« Le bon Dieu biffé. » Sous ce titre, on lit dans la *Croix*.

« Notre correspondant particulier de Limoges nous télégraphie qu'hier au soir, lundi 20 octobre, le Conseil municipal de cette ville, qui est en grande majorité socialiste, a adopté le vœu de faire disparaître des bibliothèques scolaires tous les ouvrages où le nom de « Dieu » est imprimé. »

Jugeons de ce qui attend les catholiques français, par cet extrait de la *Lanterne*, l'un des journaux ministériels de France :

« La meilleure saires, c'est d'passé, pour d'épater la ge

« Les cléric des associatio dre plus dur blissements s crier plus fa qui l'ont dem va leur répor leurs établisse toute leur col sur le passé ?

TAI

PHILOSOPH ne); 2e, M. M

PHILOSOPH Georges); M.

RHÉTORIQU de Montmagn

BELLES-LE nin); 2e, M.

VERSIFICA de Métis); 2e

MÉTHODE. Eudore Marti

QUATRIÈME Madawaska,

TROISIÈME 2e, M. Gédéon

« La meilleure réponse à faire aux cris de rage de nos adversaires, c'est de les frapper plus fort. S'attarder à discuter le passé, pour permettre à quelques enfileurs de belles phrases d'épater la galerie, c'est encore une manière de faiblesse.

« Les cléricaux se plaignent de l'application stricte de la loi des associations? Fort bien. Il faut la compléter pour la rendre plus dure encore. Ils crient à la persécution pour des établissements scolaires fermés en vertu de la loi? On va les faire crier plus fort en refusant l'autorisation aux congrégations qui l'ont demandée. Ils demandent à rouvrir leurs écoles? On va leur répondre en abrogeant la loi Falloux et en frappant leurs établissements d'enseignement secondaire. Ils dépensent toute leur colère et toute leur mauvaise foi en récriminations sur le passé? Ils ont tort, car ils en verront d'autres. »

Collège de Sainte-Anne

TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS D'OCTOBRE

COURS CLASSIQUE

PHILOSOPHIE SENIOR. — 1er, M. Georges Côté (*Sainte-Anne*); 2e, M. Maxime Fortin (*Saint-Aubert*).

PHILOSOPHIE JUNIOR. — 1er, M. Adélard Gilbert (*Saint-Georges*); M. Claude Guy (*Fort Kent, Maine*).

RHÉTORIQUE. — 1er, M. Amédée Buteau (*Saint-François de Montmagny*); 2e, M. Eugène Sirois (*Saint-André*).

BELLES-LETTRES. — 1er, M. Georges Bélanger (*Saint-Antoine*); 2e, M. Ovide Laforest (*Saint-André*).

VERSIFICATION. — 1er, M. Antonio Langlois (*Saint-Octave de Métis*); 2e, M. Léon Saint-Pierre (*Sainte-Hélène*).

MÉTHODE. — 1er, M. Camille Mercier (*Fraserville*); 2e, M. Eudore Martin (*Saint-Hilaire, Madawaska*).

COURS COMMERCIAL

QUATRIÈME. — 1er, M. Joseph Saindon (*Saint-Hilaire de Madawaska*); 2e, M. Georges Cantin (*Québec*).

TROISIÈME A. — 1er, M. James Dunn (*Waterbury, Conn.*); 2e, M. Gédéon Nadeau (*Lac Noir*).

TROISIÈME B. — 1er, M. Ernest Langlois (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, M. Dominique Lévesque (*Saint-Pacôme*).

DEUXIÈME A. — 1er, M. François Boucher (*Sainte-Anne*); 2e, M. Wilfred Tourigny (*Sainte-Julie*).

DEUXIÈME B. — 1er, M. Odilon Vachon (*Saint-Romuald*); 2e, M. Lorenzo Dionne (*Sainte-Anne*).

PREMIÈRE. — 1er, M. Roméo McLure (*Ile-Verte*); 2e, M. Athanase Guy (*Sainte-Anne*).

PRÉPARATOIRE. — 1er, M. Georges Desjardins (*Cacouna*); 2e, M. Ernest Gagnon (*Sainte-Anne*).

EM. DIONNE, ptre,
Préfet des Etudes.

Le beau ciel d'Italie

(Extrait d'une correspondance de Rome)

Pendant que le deuil de Zola désolait les esprits au nord, au sud de l'Italie le mauvais temps multipliait les orages. A Nodica, en Sicile, une partie de la ville était en quelques heures submergée par les eaux d'un torrent détruisant tout sur son passage, envahissant les magasins dont il emportait les marchandises, provoquant la chute des maisons, noyant plus de deux cents victimes dont les cadavres roulés jusqu'à la mer étaient ensuite rejetés sur la rive. — Au milieu de ce cataclysme, les habitants gagnaient les montagnes voisines, disputant l'abri des cavernes aux animaux qui s'y étaient réfugiés. Les actes d'abnégation héroïque furent sans succès en face d'un aussi grand désastre. — A quinze jours d'intervalle, le 17 octobre, un nouveau cyclone s'abattait sur Palerme, dévastant ses magnifiques jardins d'orangers qui font l'orgueil et la richesse de la ville, et transportait à des centaines de mètres les arbres qui étaient arrachés, les accumulant les uns sur les autres comme un trophée de réjouissance. — En même temps, sur mer, dans le golfe de Milazzo, un voilier après deux heures de lutte désespérée était enseveli sous les flots; non loin de lui, un autre vaisseau sombrait à son tour, et par une fortune inespérée et presque incroyable, deux marins, après six heures de nage, parvenaient exténués vers le rivage annonçant le malheur qui avait frappé leurs compagnons.

Les dégâts ma
voquer l'aumône
valcades ont exe
de moins en mo
Maurizio, le bér
été dévolu aux
malheur que de

Nous devons f
la plus grande de
8 novembre, com
représente en réa
par les Jésuites e

— NOTRE-DAM
Manifestations
France, par l'aut
S. E. le cardinal
Cinquième édit
vend aux bureau
ris -Montmartre,
Paris.

La sixième édi
nouvelle impuls
une heure où les
donné à cette dév
scapulaire du Sac
Pellevoisin et qu
vient d'être cano
Pour prouver la
il suffit de reprodu
à l'auteur.

« Les amis év
Mgr de Moulins, t
ce qui a trait à ce
thentique des app
l'approbation de l

Les dégâts matériels dépassent plusieurs millions. Pour provoquer l'aumône à l'égard de tant de misères, les jeux, les calvades ont exercé sur les bourses la puissance que la société de moins en moins chrétienne refuse à la charité. A Porto Maurizio, le bénéfice de la grande commémoration de Zola a été dévolu aux victimes de la Sicile. N'est-ce pas outrager le malheur que de le secourir d'un tel argent? M.

Une erreur

Nous devons faire remarquer à notre confrère *Le Soleil* que la plus grande des gravures qu'il a données, en son numéro du 8 novembre, comme représentant l'ancienne église de Tadoussac, représente en réalité la chapelle du Poste de Chicoutimi, bâtie par les Jésuites en 1726, et qui subsista jusqu'en 1856.

Bibliographie

— NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN ET LE SACRÉ-CŒUR ou *Manifestations des Miséricordes divines en faveur de la France*, par l'auteur de *Allons au Ciel*, ouvrage approuvé par S. E. le cardinal Richard et Mgr l'archevêque de Bourges. Cinquième édition. Prix: 0 fr. 85; franco, 1 fr. 10. — Se vend aux bureaux du Vœu National, 31, rue de la Barre, Paris - Montmartre, et à la librairie CH. AMAT, 11, rue Cassette, Paris.

La sixième édition de ce livre, si bien fait pour donner une nouvelle impulsion à la dévotion au Cœur de Jésus, paraît à une heure où les paroles et les actes récents de Léon XIII ont donné à cette dévotion sa suprême sanction, car c'est bien le scapulaire du Sacré-Cœur, révélé par la Très Sainte Vierge à Pellevoisin et que le Saint-Père a voulu lui-même revêtir, qui vient d'être canoniquement approuvé et enrichi d'indulgences.

Pour prouver la valeur et l'opportunité de ce petit volume, il suffit de reproduire une des élogieuses approbations données à l'auteur.

« Les amis dévoués de Notre-Dame de Pellevoisin, écrit Mgr de Moulins, trouveront condensé dans votre brochure tout ce qui a trait à cette dévotion qui leur est chère: le récit authentique des apparitions — l'enquête canonique aboutissant à l'approbation de l'autorité diocésaine — l'origine du pèlerinage

— les conversions, les guérisons et les miracles éclatants, opérés par la médiation puissante de la Mère toute miséricordieuse — la vertu particulière du scapulaire du Sacré Cœur — les témoignages nombreux de la préférence spéciale de notre grand pape Léon XIII pour cette dévotion.

« Mais ils admireront surtout dans votre livre les raisons providentielles de cette dévotion, qui résume en elle les deux grandes dévotions du XIX^e siècle : le culte du Cœur de Jésus et le culte de la Vierge Marie. Ces raisons, vous avez su les faire ressortir dans une lumineuse synthèse, avec un relief saisissant et une grande élévation de pensées, en relevant les coïncidences, les corrélations ignorées de la foule, en signalant les faveurs exceptionnelles prodiguées par Dieu et sa sainte Mère à la France, qui est et demeurera à jamais le royaume de Marie. »

La sixième édition contient en supplément le récit des quinze apparitions de la Sainte Vierge à Pellevoisin, ce qui lui donne un nouvel attrait. E.

— TRÉSOR D'HISTOIRES pour le Catéchisme de Première Communion (Deux années de catéchisme), recueillies et mises en ordre par monsieur l'abbé MILLOT, vicaire de Saint Patern, à Orléans. Fort volume in-8^o écu (VIII-608 pp.). 4 fr.

P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Après le « Trésor d'histoires pour une retraite de Première Communion, » monsieur l'abbé Millot, vicaire de Saint Patern d'Orléans, publie aujourd'hui le « Trésor d'histoires pour le Catéchisme de Première Communion. »

Le premier ouvrage avait pour but de donner aux prédicateurs des retraites de première communion des traits courts disposés suivant l'ordre des sujets qu'on développe ordinairement en pareille circonstance. Le second s'adresse aux catéchistes. Il leur fournit des histoires assez longues, qu'ils pourront lire aux enfants à la fin des réunions du catéchisme préparatoire à la première communion pour les récompenser de leur attention, de leur bonne volonté et de leurs efforts.

Ces histoires, choisies avec goût, ont été mises en ordre de manière à répondre aux exigences de deux années de catéchisme. Empruntées les unes à l'histoire, les autres à la légende, elles ont été appropriées aux principales fêtes de l'année ecclésiastique. Toutes elles renferment l'expression de beaux sentiments, de généreuses vertus, et il sera facile d'en tirer pour l'enfance des leçons opportunes.

Nous croyons cet ouvrage appelé à un grand succès auprès des prêtres chargés de la formation chrétienne de la jeunesse, des catéchistes volontaires, et des maîtres chrétiens. E.